

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent dix-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 8 septembre 2008 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur Denis Dubé, local E-2501.

Confirmé le 22 septembre 2008

Procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 8 septembre 2008 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur Denis Dubé, local E-2501.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat en sciences sociales	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>INVITÉS :</u>		
DUPONT, Linda Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique	X (point 10)	
PARENT, Michel Directeur du Service des terrains et bâtiments	X (point 10)	
PRÉSEULT, Paul Directeur du Service des ressources humaines et financières	X (points 3 à 8)	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 00.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbaux des trois cent dix-septième et trois cent dix-huitième réunions
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un(e) technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information
- 4.- Embauche d'un(e) technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information
- 5.- Embauche d'un(e) préposé(e) à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments
- 6.- Embauche d'un(e) commis – comptes à payer au Service des ressources humaines et financières
- 7.- Embauche de deux (2) personnes salariées affectées à des remplacements au Service des ressources humaines et financières
- 8.- Embauche de deux (2) agents de recherche au Décanat des études
- 9.- Approbation de la reconduction du protocole d'entente cadre entre l'Universidad Autonoma de Nuevo Leon (UANL) au Mexique et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 10.- Location et sous-location du 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau
- 11.- Période d'information et questions
- 12.- Prochaine assemblée
- 13.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbaux des trois cent dix-septième et trois cent dix-huitième réunions

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent dix-septième réunion, et ce, sans modification.

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent dix-huitième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne les procès-verbaux des trois cent dix-septième et trois cent dix-huitième réunions, les suites régulières ont été données.

3.- Embauche d'un(e) technicienne(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information

Le directeur du Service des ressources humaines et financières informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Martin Thibert, analyste de l'informatique au Service des technologies de l'information et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines du Service des ressources humaines et financières, a reçu vingt et une candidatures et a retenu pour une entrevue une candidature.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Louis Morrissette à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1369 concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information (**Louis Morrissette**); la résolution est jointe en appendice.

4.- Embauche d'un(e) technicienne(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information

Le directeur du Service des ressources humaines et financières informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Christian Bellavance, analyste de l'informatique au Service des technologies de l'information et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines du Service des ressources humaines et financières, a reçu neuf candidatures et a retenu pour une entrevue une candidature.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Sébastien Desmarais à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1370 concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information (**Sébastien Desmarais**); la résolution est jointe en appendice.

5.- Embauche d'un(e) préposé(e) à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments

Le directeur du Service des ressources humaines et financières informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Michel Parent, directeur au Service des terrains et bâtiments, monsieur Philippe Renaud, contremaître au Service des terrains et bâtiments et de madame Sara Boudreau, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières, a reçu soixante-dix candidatures et a retenu pour une entrevue quatre candidatures.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Stéphane Chalifoux à titre de préposé à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1371 concernant l'embauche d'un préposé à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments (**Stéphane Chalifoux**); la résolution est jointe en appendice.

6.- Embauche d'un(e) commis – comptes à payer au Service des ressources humaines et financières

Le directeur du Service des ressources humaines et financières informe les membres que suite à la vacance d'un poste, ainsi qu'à la pertinence de le maintenir, et suite à la création d'un deuxième poste de commis – comptes à payer au Service des ressources humaines et financières le 20 mai 2008 (résolution 323-CA-4871), le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage desdits postes.

Lors du processus interne de dotation, un des deux postes a été comblé et approuvé par le comité exécutif du 7 juillet 2008 (résolution 318S-CX-1366).

Lors du processus externe de dotation, le comité de sélection, composé de monsieur Paul Préseault, directeur, monsieur Benjamin Gagnon, agent de la gestion financière et madame Sara Boudreau, conseillère en gestion des ressources humaines, tous du Service des ressources humaines et financières, a reçu quatre-vingt-douze candidatures et a retenu cinq candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Hélène Lacroix à titre de commis - comptes à payer au Service des ressources humaines et financières.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1372 concernant l'embauche d'une commis – comptes à payer au Service des ressources humaines et financières (**Hélène Lacroix**); la résolution est jointe en appendice.

7.- Embauche de deux (2) personnes salariées affectées à des remplacements au Service des ressources humaines et financières

Le directeur du Service des ressources humaines et financières informe les membres que suite à la création de deux postes de personnes salariées affectées à des remplacements au Service des ressources humaines et financières le 20 mai 2008 (résolution 323-CA-4871), le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage desdits postes.

Le comité de sélection, composé de monsieur Paul Préseault, directeur, madame Sara Boudreau et madame France Pétrin, conseillères en gestion des ressources humaines, tous du Service des ressources humaines et financières, a reçu trente-sept candidatures et a retenu quatre candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Nancy Béliveau à titre de personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines et financières.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1373 concernant l'embauche d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines et financières (**Nancy Béliveau**); la résolution est jointe en appendice.

Il est convenu de reporter à une séance ultérieure le traitement du point relatif à l'une des deux embauches concernant une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines et financières.

8.- Embauche de deux (2) agents de recherche au Décanat des études

Le directeur du Service des ressources humaines et financières informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir deux postes d'agent(e)s de recherche au Décanat des études, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage desdits postes.

Le comité de sélection, composé de monsieur Denis Hurtubise, doyen des études, monsieur Éric Gosselin, professeur au Département de relations industrielles et madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières, a reçu trois candidatures et les a retenus pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande les candidatures de madame Geneviève Lapointe et monsieur André Régimbald à titre d'agent(e)s de recherche au Décanat des études.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1374 concernant l'embauche d'une agente de recherche au Décanat des études (**Geneviève Lapointe**); la résolution est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1375 concernant l'embauche d'un agent de recherche au Décanat des études (**André Régimbald**); la résolution est jointe en appendice.

9.- Approbation de la reconduction du protocole d'entente cadre entre l'Universidad Autonoma de Nuevo Leon (UANL) au Mexique et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que le protocole d'entente cadre entre l'Universidad Autonoma de Nuevo Leon (UANL) et l'UQO a expiré en 2007. Selon l'article 6 de cette entente, une reconduction est possible après évaluation par les deux directions responsables des relations internationales. Un rapport fut produit par les deux professeurs coordonnateurs (Jean-Pierre Deslauriers pour l'UQO et Raul Eduardo Lopez Estrada pour l'UANL) en avril 2008.

Plusieurs activités en enseignement et en recherche ont été réalisées dans le cadre du premier terme de cette entente et ces activités ont notamment mené à la publication d'un article dans la revue *Perspectivas Sociales* ainsi qu'à des contributions de chapitres dans deux livres.

La Direction des relations internationales de l'UANL a confirmé leur intérêt à renouveler le protocole et un addendum a été préparé conjointement. L'UANL nous demande de bien vouloir démarrer le processus de signature de cet addendum.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Michel Blanchette, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 319-CX-1376 concernant l'approbation de la reconduction du protocole d'entente cadre entre

l'Universidad Autonoma de Nuevo Leon (UANL) au Mexique et l'Université du Québec en Outaouais (UQO); la résolution est jointe en appendice.

10.- **Location et sous-location du 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que depuis le 1er avril 2004, l'Université du Québec en Outaouais loue de la compagnie « Les Placements Henri Laflamme Ltée » des locaux d'une superficie de 587,7 m², situés au 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau. Cette location d'espaces additionnels avait été requise à l'époque afin de pallier à un déficit d'espace. Le Service des technologies de l'information et quelques espaces consacrés à la recherche étaient logés, jusqu'en juillet dernier, à cette adresse. Avec l'agrandissement que l'Université vient de réaliser à son pavillon Alexandre-Taché, il a été possible de rapatrier les espaces accordés pour la recherche dans l'agrandissement de l'aile C et de rapatrier le Service des technologies de l'information au premier étage de l'aile D. Le bail intervenu en 2004 avec Les Placements Henri Laflamme se termine le 31 mars 2009.

L'Université s'est donc mise à la recherche d'un sous-locataire pour ne pas avoir à assumer le résidu du bail, soit un loyer mensuel de 6 590\$ jusqu'à la fin de mars 2009. Le Centre de santé et des services sociaux de Gatineau a offert de louer la totalité des espaces à partir du 1^{er} septembre 2008. Cependant, le Centre de santé et des services sociaux de Gatineau désire louer lesdits espaces jusqu'au 30 septembre 2010.

Afin de minimiser le coût associé à la location des espaces jusqu'à la fin du présent bail, il a été convenu avec le propriétaire de l'immeuble de procéder à la résiliation du bail actuel et de son remplacement par un nouveau bail comportant un loyer réduit jusqu'au 30 septembre 2010 et une autorisation du propriétaire pour la sous-location des espaces au Centre de santé et des services sociaux de Gatineau.

La signature d'un nouveau bail est requise afin de résilier le bail actuel, de modifier à la baisse le loyer mensuel payable à compter du 1^{er} septembre 2008, de prolonger sa durée jusqu'en septembre 2010 et d'autoriser la sous-location en faveur du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau.

La signature d'une entente de sous-location avec le Centre de santé et des services sociaux est également requise.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à la majorité (pour : 5 - contre : 1) d'adopter la résolution 319-CX-1377 concernant la conclusion d'un bail avec Les Placements Henri Laflamme Ltée; la résolution est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à la majorité (pour : 5 - contre : 1) d'adopter la résolution 319-CX-1378 concernant la sous-location du 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau au Centre de santé et des services sociaux de Gatineau (CSSSG); la résolution est jointe en appendice.

11.- **Période d'information et questions**

Des membres demandent à ce que l'envoi des dossiers relatifs aux comités exécutifs, nonobstant le troisième alinéa de l'article 2.4 du règlement général qui prévoit un délai de trois (3) jours, s'effectue dorénavant au plus tard sept (7) jours avant la date de la réunion du comité exécutif et qu'il soit procédé d'une façon exceptionnelle à l'envoi des documents au plus tard trois (3) jours avant la date de la réunion.

Un membre demande à ce que cette règle soit appliquée avec une certaine souplesse, compte tenu des contraintes habituelles liées à la préparation des dossiers d'instance.

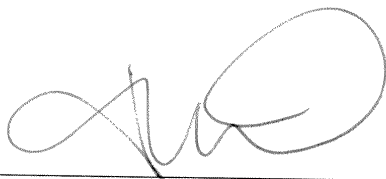
Le secrétaire général verra à évaluer la faisabilité d'envoyer les dossiers du comité exécutif, à la fois en version électronique et en version papier.

12.- **Prochaine assemblée**

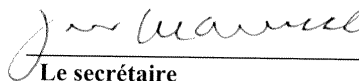
La prochaine réunion est prévue pour le lundi 22 septembre 2008.

13.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatién, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 16 h 40.



Le président d'assemblée



Le secrétaire